

# Dinan Agglomération (22)

## Elaboration du Plan vélo communautaire de Dinan Agglomération.

Maitre d'Ouvrage : Dinan agglomération

71 % des habitants habitent à moins de 20 minutes à vélo d'un centre de secteur PLUi-H

Source : INSEE (2016). Fond de carte : OSM

AMO Mobilité Durable : Vizea

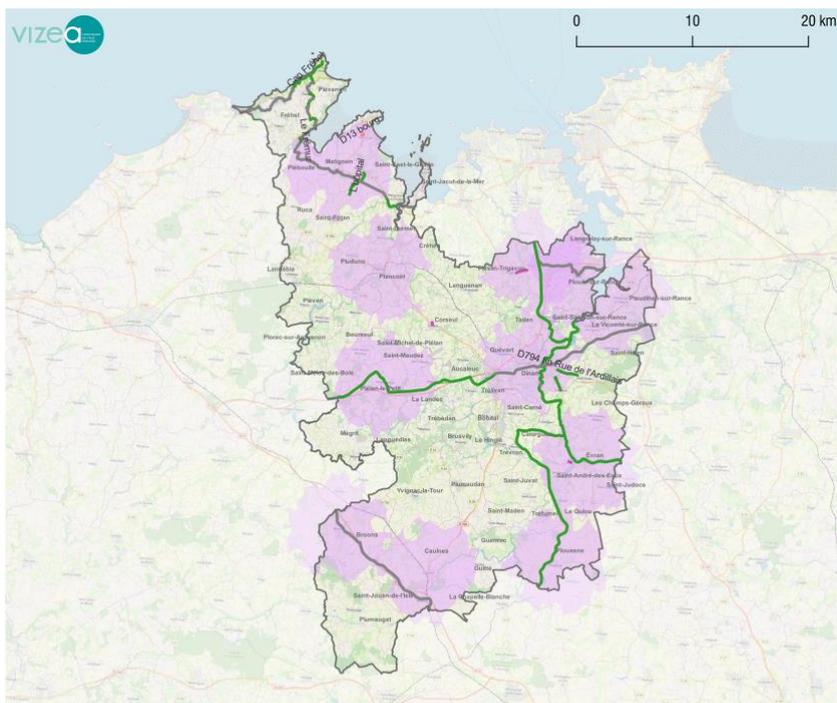
### Territoire :

- 99 000 habitants et 64 communes
- Une localisation attractive et un territoire connecté présentant des enjeux d'intermodalité importants,
- Un système vélo en cours d'édification,
- Les jeunes et les seniors des usagers-cibles

Durée de la mission : 13 mois

### Éléments clés de la mission :

- Une étude à plusieurs échelles :
  - Intercommunale et territoriale
  - 8 secteurs PLUi-H
- Diagnostic des aménagements cyclables
  - Visite de site
  - Relevés topographiques
  - Cartographie participative à destination des techniciens
- Définition d'orientations stratégiques
- Elaboration de scénarios,
- Elaboration d'un plan de communication et de sensibilisation
- Elaboration d'un plan de déploiement de services vélo
- Développement d'un plan d'actions permettant d'améliorer la pratique du vélo sur le territoire (fiches action par itinéraire / tronçon détaillées / fiches action services)
- Elaboration d'un plan pluriannuel d'investissement
- Animation d'une démarche co-construite avec les personnes ressources du territoire :
  - Entretiens avec les acteurs du territoire,
  - Journée à vélo avec les techniciens et habitants,
  - Mise en place d'une cartographie participative « Vizemap » et enquête en ligne,
  - Groupes de travail avec les techniciens et élus des 8 secteurs,
  - Comités consultatifs autour de thématiques clés,



### Aménagements cyclables de Dinan agglomération

Type d'aménagement cyclable		Itinéraire conseillé
Voie verte	Chemins multi-usage sauf motorisés	Inconnu
Bande cyclable	Zone de rencontre	Chaussée à voie centrale banalisée
Piste cyclable	Itinéraire cyclable au niveau du trottoir	Accessibilité vélo de centralité à 20 minutes

Dinan Agglomération se caractérise par un territoire vaste et peu dense, polarisé autour de 8 secteurs définis au PLUi-H. Les habitants y réalisent des déplacements courts mais principalement motorisés puisque 84 % des déplacements domicile-travail s'effectuent en voiture ainsi qu'une grande partie des déplacements liés aux loisirs.

Dinan Agglomération dispose d'un potentiel d'usage du vélo significatif. Le territoire est touristique et dynamique, des politiques cyclables s'y développent ponctuellement, notamment liées au cyclotourisme (Eurovélo, et voies vertes régionales). Les déplacements utilitaires à vélo peinent à s'implanter alors que 71% des habitants habitent à moins de vingt minutes d'un pôle de centralité à vélo. Les freins connus à son usage l'expliquent en partie : le dénivelé, les conditions météorologiques, les distances à parcourir ou l'accidentologie.

Afin de développer une politique répondant aux besoins des usagers potentiels, des publics-cibles sont définis : les jeunes (notamment les scolaires), les seniors et les usagers touristiques et loisirs. Leurs besoins en mobilité font l'objet d'une attention particulière lors des nombreux moments de concertation.

L'objectif de l'élaboration du Plan vélo communautaire est d'accroître la part des déplacements effectués à vélo. Le maillage des itinéraires cyclables à l'échelle intercommunale, la poursuite et mise en cohérence des projets à l'œuvre, le déploiement de services vélo, la sécurisation des itinéraires seront, entre autres, de réels leviers d'action. Ainsi, Dinan Agglomération disposera d'un document cadre orientant sa politique cyclable pour les années à venir, permettant de définir un programme d'action adapté aux particularités du territoire et aux besoins des usagers-cibles.

